

L'année 2022 a renoué avec le cycle des sécheresses estivales que l'on avait connu de 2018 à 2020 et les bilans fourragers se retrouvent de nouveaux très tendus cet automne. Les cours des intrants poursuivent leur forte hausse (engrais, carburants, céréales, tourteaux...), ce qui renchérit les coûts de production. Heureusement, en raison du manque de production de viande bovine, les cours des JB sont à des niveaux inégalés. Dans ce contexte, quelle ration d'engraissement des jeunes bovins, pour quel coût ?

Les récoltes d'herbe et de luzerne ont été fortement pénalisées en raison d'une pousse freinée par la fraîcheur du printemps et à cause de la sécheresse qui s'est installée dès le mois de juin. Heureusement, les stocks de report de 2021 ont généralement permis de faire face aux besoins d'affouragement au pâturage. Du côté des maïs ensilage, l'impact de la sécheresse a été variable sur les récoltes : les rendements ont été bons (12 à 15 t MS/ha) dans les sols profonds, mais fortement pénalisés en sols plus superficiels ou en cas d'implantation derrière des dérobées ou des méteils. Là où du maïs grain était prévu, les surfaces ensilées ont pu être augmentées pour équilibrer les bilans fourragers. Les disponibilités en pulpes de betteraves s'annoncent aussi limitées cette année en raison de l'impact sur les rendements de la sécheresse et d'une concurrence sur la ressource.

Les prix des correcteurs azotés poursuivent leur hausse et la tension sur les matières premières perdure. La hausse des cours des céréales renchérit aussi les coûts alimentaires.

Les cours des broutards et les jeunes bovins, toujours soutenus par le manque d'offre, sont en progression constante pour atteindre un niveau inégalé.



Un coût alimentaire en hausse

Les rations présentées dans le tableau 1 correspondent aux besoins d'un taurillon charolais pour passer du poids de 320 kg vifs à 720 kg vifs (soit 420 kg carc avec un rendement 58 %).

Les croissances visées (en moyenne sur la durée de l'engraissement) doivent se situer autour de :

- 1 400 g/j pour une ration à base d'ensilage de maïs,
- 1 500 g/j pour une ration maïs + 3,5 kg de céréales ou maïs-pulpes,
- 1 600 g/j pour des rations à base de céréales.

Pour atteindre un même objectif de poids à la vente (420 kg de carcasse en moyenne), la durée d'engraissement sera donc d'autant plus courte que la ration choisie permettra une croissance élevée. Néanmoins, les rations permettant les meilleures croissances peuvent être onéreuses et le coût total sur la durée d'engraissement doit être calculé.

Certaines rations sont plus délicates à conduire que d'autres (ex : risque d'acidose en ration céréales) et les objectifs de croissances peuvent être alors difficiles à atteindre. Attention à bien gérer la période de transition alimentaire qui doit être progressive.

Tableau 1 : Quelques exemples de rations pour des taurillons charolais

Aliments utilisés (quantité consommée sur toute la durée d'engraissement)	Ensilage de maïs (>28% amidon)	Ensilage de maïs + céréales	Pulpes surpressées	Blé et luzerne	Céréales
Ensilage maïs (kg MS)	1700	1200			
Foin (kg MS)	60	60	60		
Foin de luzerne (kg MS)				680	
Paille (kg MS)	250	240	260		500
Céréales (kg brut)	480 (1,7 kg/j)	900 (3,5 kg/j)	150 (0,6 kg/j)	1920 (7,3 kg/j)	1750 (7 kg/j)
Pulpes surpressées (Kg MS)			1 640 (6,4 kg MS/j)		
Tourteau colza (kg brut)	450 (1,6 kg /j)	390 (1,5 kg/j)	440 (1,7 kg/j)		400 (1,6 kg/j)
CMV 0-25 (kg brut)	40	40	40	50	50
DUREE D'ENGRASSEMENT GMQ	283 j 1 430 g/j	262 j 1 540 g/j	257 j 1 575 g/j	262 j 1540 g/j	249 j 1 620 g/j
COÛT ALIMENTAIRE (conjoncture automne 2022)	651 €/JB	668 €/JB	458 €/JB * 516 €/JB**	706 €/JB	732 €/JB

Foin: 120 €/t MS - paille rendue : 80 €/t MS - ensilage maïs: 169 €/t MS (au coût équivalent grain pour 11 TMS /ha) - blé: 295 €/t (frais d'aplatissage compris) - Luzerne :186 €/TMS (prix d'opportunité vis-à-vis d'une culture de vente) - tourteau colza: 400 €/t - pulpe surpressée : de 120€/TMS prix producteur* transport compris < 50 km à 155 €/TMS prix de marché** transport compris < 100 km.

Sur la base des hypothèses retenues, les coûts alimentaires des rations sont de nouveau en hausse par rapport à la même période en 2021 : de près de 40% pour les rations maïs et céréales, de 10 à 25% pour les rations avec pulpes.

Tourteau de colza ou tourteau de soja en 2022 ?

N'étant pas de même valeur alimentaire, le tourteau de colza est clairement avantageux quand son tarif est inférieur à 70% de celui du soja. Nous sommes actuellement revenus dans ce type d'équilibre de prix entre ces 2 correcteurs azotés. Ils sont donc aussi intéressants l'un que l'autre. Surveillez les évolutions de prix pour déterminer votre intérêt.

Quel intérêt économique ?

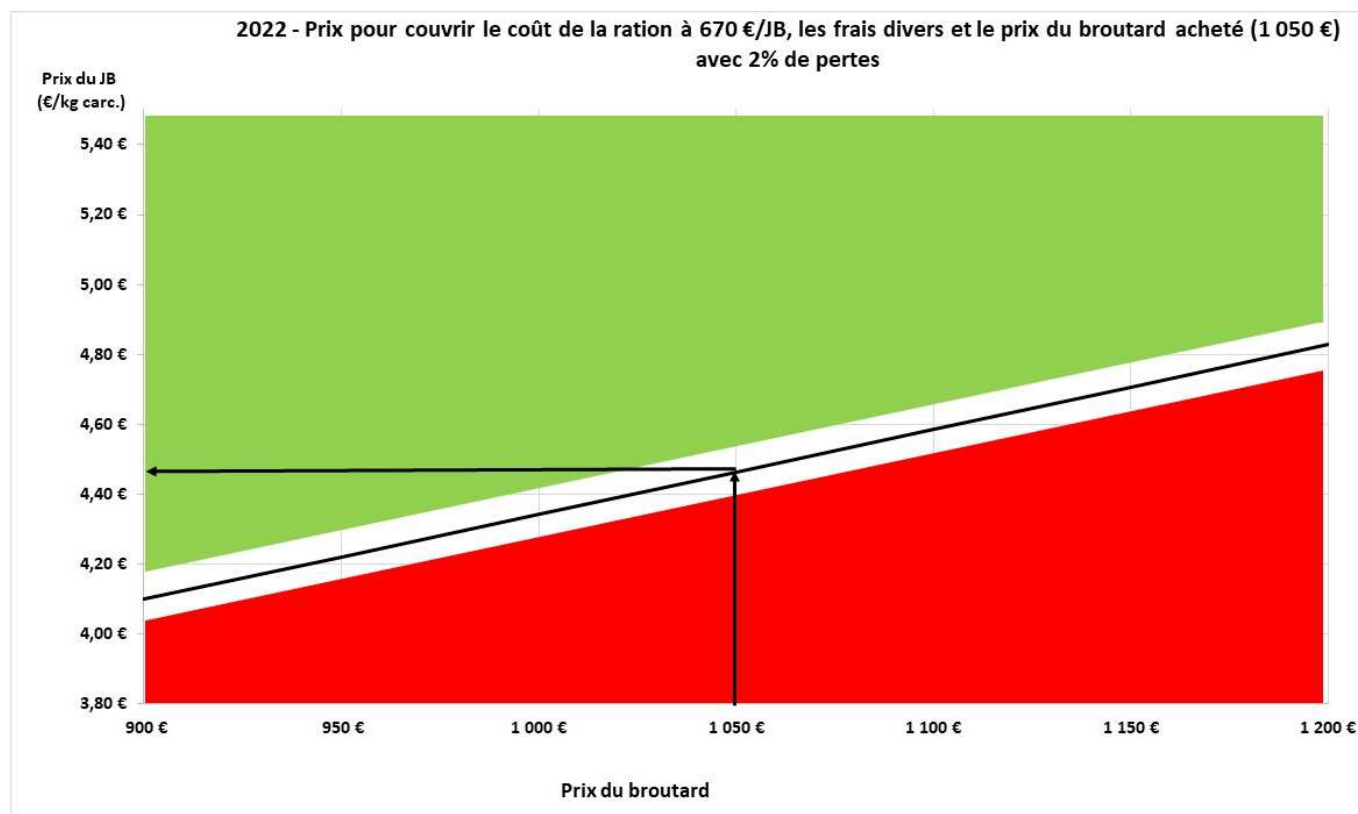
Le coût alimentaire sur la durée totale de l'engraissement varie donc entre 458 et 732 € par taurillon produit selon les rations. Pour les cultivateurs de betteraves situés à proximité des sucreries, les frais de transport limités rendent la pulpe encore attractive mais attention tout de même à sa disponibilité et à la tension sur les prix selon les fournisseurs.

Coût opérationnel / JB	
Coût alimentaire	670 €
Frais vétérinaires	31 €
Divers élevage	7 €
Eau électricité assurances	16 €
Distribution paillage	55 €
Frais financiers	17 €
TOTAL	796 €

Au coût alimentaire s'ajoutent des frais vétérinaires (31 € par animal), des frais divers d'élevage (7 € par animal), des frais d'eau, électricité, entretien, assurances (16 €/animal), des frais de distribution/paillage (55 €/animal) et des frais financiers (17 € par animal). L'ensemble de ces frais constitue les coûts opérationnels (soit par exemple 796 € au total pour un coût alimentaire de 670 €/JB).

Pour approcher l'intérêt économique, appuyons-nous sur le schéma 1 à partir d'un exemple : si la valeur du brouillard de 320 kg mis en engraissement est de 3,28 €/kg vif (achat à 1 050 € pièce) et en intégrant 2 % de pertes, l'engraissement couvre les charges engagées avec un cours du taurillon à 4,46 €/kg de carcasse. Mais la main d'œuvre n'est pas rémunérée et les annuités éventuelles du bâtiment n'ont pas encore été prises en compte dans le calcul.

Schéma 1 : Prix de vente minimum du taurillon par kg de carcasse **pour couvrir le coût opérationnel** (sur la base d'un coût de 796 €/taurillon) en fonction du prix du brouillard (320 kgv net)



Dans tous les cas, la rentabilité de l'engraissement passe par une bonne maîtrise technique et un suivi pointu des animaux. La perte d'un animal peut compromettre la marge de tout un lot de taurillons ; 2% de perte impacte le prix de revient de 6 à 8 centimes d'euro par kg de carcasse, selon le prix d'achat du broutard et la ration. Il faut réagir rapidement à toute baisse de consommation ou ralentissement de croissance. Assurer l'objectif de croissance, c'est limiter la durée de présence et respecter la date de sortie prévisionnelle : en mars-avril pour des animaux nés en début d'automne et avant le mois de juin pour des animaux nés en début d'hiver.

+/- 2 % de mortalité de JB	=> +/- 30 € marge/JB
+/- 100 g de GMQ engraissement JB	=> +/- 40 € marge/JB
+/- 0,10 €/kg d'écart de prix gras-maigre	=> +/- 40 € marge/JB

En moyenne sur 2022, le prix net du JB charolais se situe autour de 5 €/kg de carcasse et la demande actuelle laisse présager des tarifs favorables pour les mois à venir.

Tableau 2 : Prix de vente minimum du taurillon charolais (420 kg de carcasse) **pour dégager 180 € de marge** par taurillon (avec un coût opérationnel de 796 €/taurillon et une perte de 2% sur le lot)

Prix du broutard acheté (320 kg)	Prix de vente net minimum du taurillon pour dégager 180 € de marge
950 € (2,97 €/kg vif)	4,65 €/kg carc
1 000 € (3,13 €/kg vif)	4,77 €/kg carc
1 050 € (3,28 €/kg vif)	4,89 €/kg carc
1 100 € (3,44 €/kg vif)	5,01 €/kg carc
1 150 € (3,59 €/kg vif)	5,14 €/kg carc

Si on se fixe un objectif de marge minimale de 180 €/JB pour rémunérer le travail et rembourser les annuités correspondant au bâtiment, le cours du JB à la vente devra se situer à 4,89 €/kg de carcasse sur la base d'un broutard mis en place à 1 050 € (tableau 2) et d'un coût de ration de 670 €.

L'investissement en bâtiment peut être calculé sur la base de 1 400 € empruntés par place à 2% d'intérêt sur 15 ans, soit une annuité de 108 € par place ou 0,20 € par kg de carcasse chez un engraisseur spécialisé. Mais il faut aussi tenir compte que suivant les types de rations, les niveaux d'investissements complémentaires peuvent être différents (silos, cellules de stockage, matériels de distribution, ...).

Au final, pour 2022-2023, les prix des JB sont sur une dynamique favorable mais les coûts alimentaires sont aussi en nette augmentation. Par ailleurs, les cours du broutard se sont aussi redressés du fait d'un manque de naissances. Si les cours du JB restent porteurs et si les ressources fourragères le permettent, le contexte pourrait donc être de nouveau plutôt favorable à l'engraissement cette année.

L'objectif de 180 € de marge est atteint avec les cours actuels, ce qui permet de payer à la fois l'investissement du bâtiment et la main d'œuvre, ce qui n'a pas toujours été le cas les années passées.

Enfin, la future PAC va faire évoluer les aides animales dès 2023. Le remplacement des ABA par des aides à l'UGB de plus de 16 mois va rendre éligibles les bovins mâles à l'engraissement, sous réserve de ne pas dépasser certains plafonds d'UGB primables. Cette aide animale pourrait atteindre 2 400 € au maximum chez un engraisseur spécialisé sans vache et 110 €/UGB chez un naisseur engraisseur avec vaches (un jeune bovin vendu à plus de 16 mois = 0,6 UGB). Ce sera un élément à intégrer dans votre stratégie de conduite et de future marge.



Pour l'équipe Inosys Réseaux d'élevage bovins viande Grand Est,
Joël MARTIN – Chambre d'Agriculture des Ardennes
Laurence ECHEVARRIA - Institut de l'Élevage

Chambre d'Agriculture des Ardennes

